

# NOTE D'INFORMATION

## COMMENT SONT CHOISIS LES ARBRES À COUPER EN FORÊT ?

LORS DE PROMENADES EN FORÊT, APERCEVOIR DES INTERVENTIONS SYLVICOLES EST CHOSE COURANTE. FAISANT PARTIE DE LA VIE DE LA FORÊT, ELLES NE SONT PAS POUR AUTANT LE FRUIT DU HASARD. EN EFFET, CHAQUE ANNÉE, LES AGENTS DE L'ONF SILLONNENT LES MASSIFS FORESTIERS POUR Y SÉLECTIONNER LES ARBRES À PRÉLEVER ET À CONSERVER. C'EST CE QU'ON APPELLE LE MARTELAGE, ÉTAPE DÉTERMINANTE, PRÉALABLE À LA VENTE DES BOIS QUI GARANTIT UNE GESTION DURABLE.



La forêt en général n'est pas un espace immuable. Elle est le fruit du travail de plusieurs générations de forestiers. Ceux d'aujourd'hui préparent la forêt pour les générations futures. Sa gestion s'inscrit dans un temps long, à l'échelle du siècle, correspondant à la durée nécessaire pour qu'un arbre devienne adulte. Outre ses fonctions sociales et environnementales, elle fournit du bois, comme matériau ou source d'énergie, répondant à la demande de la société. Dans ce cadre, elle fait l'objet depuis toujours d'une sylviculture : travaux et coupes. Si la gestion forestière semble parfois incomprise par le public, elle ne laisse place à aucune approximation.

### UNE GESTION RÈGLEMENTÉE

La gestion forestière repose sur un document de gestion appelé « aménagement forestier ». Établi, localement, en concertation avec les élus et associations, celui-ci est approuvé par le Ministre en charge des forêts. Véritable feuille de route qui programme toutes les interventions à mener durant 20 ans : entretien des paysages, protection de l'environnement, production de bois et accueil du public. Avec ce document, les forestiers savent quels sont les coupes et les travaux à réaliser chaque année en forêt.

### DÉSIGNER LES ARBRES À COUPER : LE MARTELAGE

Lorsqu'une coupe est prévue sur une parcelle, les forestiers doivent la parcourir pour choisir les arbres destinés à la vente : c'est l'opération de « martelage ». Cette action dont dépend l'évolution de la forêt, mobilise au plus près du terrain plusieurs agents d'octobre à avril. Généralement organisée en équipe de cinq et d'un directeur de martelage, elle demande une préparation méticuleuse.

## UNE JOURNÉE AVEC UNE ÉQUIPE DE MARTELAGE

1

Avant de commencer le marquage des arbres, l'équipe se retrouve pour préparer la désignation. Le forestier, responsable du secteur, donne les consignes puis décrit la parcelle à parcourir en totalité.





2

Les forestiers se déplacent « en virée », décalés les uns des autres dans la parcelle afin qu'aucun arbre n'échappe à leur regard.



3

Les arbres à couper sont marqués avec un outil traditionnel : le marteau forestier. D'un côté une hachette puis de l'autre la marque « Administration Forestière » (AF), le marquage au marteau consiste à entailler l'écorce, avant d'y frapper le poinçon AF, identifiant le propriétaire. Depuis, la peinture est de plus en plus utilisée.

Les couleurs portées sur les arbres varient en fonction des choix. Les couleurs chaudes (rouges, orange, jaune) désignent les arbres à couper, les froides (blanc, vert, bleu) ceux à préserver : semenciers, arbres bio, arbres remarquables, etc.

4

Les forestiers portent deux empreintes sur les arbres choisis. La première, sur le tronc à hauteur d'homme « au corps », bien visible et la deuxième au niveau du sol « au pied ». Celle-ci permet de vérifier que seuls les arbres identifiés ont bien été coupés par les bucherons.



### Choisir les arbres, jouer avec la lumière...



5

Juger de l'avenir d'un arbre peut paraître anodin. Plusieurs critères rentrent en jeu : sylvicoles, biologiques, économiques. L'objectif est de favoriser l'apport de lumière pour offrir les meilleures conditions de croissance aux jeunes semis et aux arbres d'avenir. En pratique, le forestier observe tous les arbres, repère ceux arrivés à maturité, dépérissants ou qui gênent les plus beaux arbres. Puis il juge les essences, à garder, qui présentent le meilleur potentiel et sont les mieux adaptés aux conditions écologiques.

6

Une fois l'arbre choisi, le forestier relève l'essence, la qualité, la hauteur et, mesure le diamètre à l'aide d'un compas forestier. Ces informations sont enregistrées dans un outil numérique puis transmises à une base de données. Cela permet de connaître la composition et les caractéristiques des coupes (nombres d'arbres, volumes, etc.) ou encore d'estimer la valeur financière en vue de la commercialisation des bois. Ces boîtiers numériques enregistrent également la localisation des arbres, à conserver, présentant un intérêt au titre de la biodiversité (arbres morts sur pied, arbres à cavités, arbres à champignons, à fissures...).



7

Le martelage permet aussi d'établir les obligations particulières à suivre lors de l'exploitation, pour la protection du milieu forestier et notamment du paysage : délais et périodes d'intervention, voies réservées à la circulation des engins forestiers (tracteurs, débardeurs), protection des sols, places de dépôt des bois, remise en état des chemins empruntés...

8

Une fois vendus, les bois seront utilisés comme bois d'œuvre, bois d'industrie ou bois d'énergie qui, transformés connaîtront des usages variés : bâtiments, charpentes, parquets, tonnellerie, ameublement ou encore chauffage, etc.

